**NOVA SCOTIA SCHOOL INSURANCE PROGRAM ASSOCIATION**

Déclaration sur la rémunération exigée en vertu de la Public Sector Compensation Disclosure Act (loi sur la divulgation de la rémunération dans le secteur public) pour l’exercice financier se terminant le 31 mars 2019

La Nova Scotia School Insurance Program Association est un organisme du secteur public au sens de l’alinéa 2 (f) de la Public Sector Compensation Disclosure Act (loi sur la divulgation de la rémunération dans le secteur public).

À ma connaissance, aucun membre du conseil d’administration, dirigeant, employé, contractuel ou consultant de l’organisation susmentionnée n’a reçu, au sens de la Public Sector Compensation Disclosure Act (loi sur la divulgation de la rémunération dans le secteur public), de rémunération d’un montant de 100 000 $ ou plus au cours de l’exercice financier 2018-2019.

Nom : Cindy Norrad

Titre du poste : contrôleuse

Signature :

Date : 19 juin 2019